



Le PS
progrès
humain

POUR UN NOUVEAU PACTE REPUBLICAIN

La présente contribution générale est l'œuvre de militants socialistes du Mouvement citoyen pour un nouveau pacte républicain

Contribution Générale présentée par :
SEYE LOUIS MOHAMED

LES PREMIERS SIGNATAIRES:

Louis Mohamed SEYE ancien Secrétaire national à l'Egalité citoyenne (94), Lucien FONTAINE Secrétaire de section d'Amiens, Gérard FILOCHE Conseil national et Bureau national, Michel ROSE Bureau national des adhésions (75),

LES SIGNATAIRES:

Jean-Paul MAKENGO Conseiller régional de Midi-Pyrénées (31), Hamidou SAMAKE, Maire-adjoint Paris 20ème, Fabienne MEYER BF 94, Luc RANGON conseiller municipal Pré-Saint-Gervais (93), Pascal BONIN conseiller municipal Etampes (91), Mina EL METALSSIER Maire-adjointe Pré Saint Gervais (93), Aniami MACHANGA ancienne élue Argenteuil (95), Sylvestre D'ALMEIDA Aubervilliers (93), Saliou DIALLO ancien Délégué national Evry (91), Elie BATCHO (93), Pierre Pastel (92), Yamina CHEKKAR (Amiens), Brahim NAMOUDI, secrétaire fédéral à l'organisation -Ligneul NASRO Champagne(72, Ismaël WANE conseiller général (78), Jacqueline HAPPI, Aubervilliers (93), Jacques MABIALA, Aubervilliers(93), Roger LEVY, Fédé (33)

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse »

Nelson Mandela

PRÉAMBULE

La présente contribution générale est l'œuvre de militants socialistes du Mouvement citoyen pour un nouveau pacte républicain. Elle reprend dans son contenu la principale proposition du Mouvement à savoir « Lancer sans délai, un chantier national pour l'élaboration d'un nouveau pacte républicain qui garantirait à chaque citoyenne et chaque citoyen une égalité réelle quelles que soient leurs origines et leurs croyances ».

Ce postulat, ainsi énoncé, est un préalable politique pour réconcilier les citoyens avec la chose politique et remobiliser l'électorat de gauche. Le cadre d'élaboration de ce nouveau pacte républicain, doit être co-construit avec les forces vives de la nation

garantes de sa légitimité et de l'adéquation entre les réponses apportées et les aspirations profondes des citoyens. L'égalité réelle, valeur fondatrice du socialisme mais longtemps bafouée, doit devenir opérante et tendre vers l'équité. Cette contribution générale porte aussi un regard nouveau sur les sujets au coeur des préoccupations des Français à savoir la laïcité. L'insécurité, l'éducation, l'emploi, la sauvegarde du modèle social français, le co développement...

I - L'IDEAL REPUBLICAIN

L'égalité est un des piliers essentiels et une des promesses majeures de notre république française. La notion « d'égalité citoyenne » qui occupe le champ de la réflexion nationale depuis plusieurs décennies laisse comprendre que cette promesse de notre Etat-Nation est adressée à tous les citoyens quels qu'ils soient.

Leur adhésion à ce projet, à cet idéal républicain, leur laisse augurer que **la citoyenneté, le vivre le ensemble**, « c'est d'accepter pour les autres tous les droits que nous nous autorisons et toutes les obligations que nous nous imposons » face à l'histoire, la mémoire, la culture, le savoir, face à l'emploi, à la formation et à l'éducation, ou encore face à la gestion de la chose publique, à la représentativité politique, à la santé, à la reconnaissance ...

Ils attendent que l'Etat, dans sa politique d'**intégration de tous les citoyens** et dans son rôle de régulateur social, fasse fonctionner tous les ressorts du bien-être individuel collectif, tous les ressorts du mieux-être social et qu'il manifeste dans les faits sa volonté d'alimenter la paix civile et de faire taire les zones et les pratiques d'exclusion, de discrimination.

A- LA VOLONTE DU VIVRE ENSEMBLE

Les politiques publiques menées par la droite ont produit des tensions au sein de la population française d'une part, en creusant les déficits et en nous léguant une dette abyssale, d'autre part en dressant les Français les uns contre les autres. Ce sont ces fractures sociales, économiques, sociétales et territoriales qu'il faut absolument résorber. Le Premier ministre les a désignés par le mot très chargé d'« apartheid ». Toutes les enquêtes et le nombre de plaintes déposées auprès de la justice nous montrent une augmentation des actes de racisme, d'antisémitisme et d'islamophobie. Nous avons également atteint un seuil paroxystique de méfiance vis-à-vis de l'islam créé par les attentats terroristes qui ont frappé notre pays. Nous serions tentés, pour expliquer ces gestes de violence, de mettre en cause certains réflexes conditionnés sociétaux de relégation sociale, économique, territoriale, culturelle et politique d'une partie de nos concitoyens.

La laïcité brandie par les uns et par les autres est trop sur la défensive, guidée par des peurs au lieu d'être ouverte et protectrice pour tous les citoyens. Les principes laïques sont difficilement tenables sans l'accès aux droits sociaux, civils, politiques pour tous. Ce sont pourtant eux qui doivent garantir le vivre-ensemble dans notre pays. Si nous voulons une société apaisée, l'objectif de l'égalité réelle doit être la boussole des politiques publiques d'intégration. Le gouvernement a fait de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme la « grande cause nationale » pour 2015. Il va y associer toutes les administrations concernées, c'est un engagement important mais il faut que la société civile soit également partie prenante dans ce combat vital pour la France.

Les luttes contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les formes de discriminations doivent s'intensifier. Elles doivent être assorties de la mise en place de dispositifs pour permettre à tous les citoyens de notre pays de se sentir pleinement partie intégrante de la communauté nationale, de l'histoire nationale, du récit du

roman national.

Sans cela, les fractures urbaines, sociales, culturelles ne seront pas réparées et nous vivrons de nouveaux soubresauts qui menaceront directement les fondements de la République.

Pour sa part, le Mouvement pour un Nouveau Pacte Républicain s'engage résolument pour favoriser le vivre-ensemble et l'avènement d'une société plurielle qui s'accepte telle qu'elle est.

B - LE REEL SOCIETAL

“ Ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien ”.
Descartes

Nos expériences de terrain, le diagnostic de nombreux professionnels de la santé, de la culture ou encore d'acteurs associatifs, de travailleurs sociaux ou de personnels politiques, les abondantes conclusions de chercheurs (économistes, historiens, sociologues, politologues), montrent que cet idéal est loin d'être atteint et que le fossé reste abyssal malgré des progrès indéniables.

En effet, certaines couches de la population citoyenne ressentent durement ce décalage et leurs conséquences humaines, économiques et sociales et ne profitent pas de la promesse républicaine :

Dans la population jeune de notre pays des centaines de milliers font les frais du chômage. Parmi eux on retrouve un taux important de sans diplômes et/ou qualifications. Cet état de fait alimente souvent le sentiment de doute, l'ennui chez les jeunes. La violence, les incivilités récurrentes peuvent en être le corollaire. Certains autres, en échec scolaire, ont du mal à trouver une écoute active, qualifiée et non dogmatique leur facilitant le choix d'une orientation adaptée à leurs aspirations et à leur environnement global.

Nous préconisons d'intensifier la politique des emplois aidés en direction des territoires les plus fragilisés telle qu'elle est préconisée dans les emplois d'avenir : ils concernent 1, 9 million de jeunes sans emploi.

Il y quelques mois, les préfets ont réuni les associations qui agissent dans le cadre des CUCS, pour leur transmettre les informations, par rapport au dispositif de CUI (contrat unique d'insertion) mis en place par l'Etat. **Tout le tissu associatif des départements n'est donc pas identifié** ; un partenariat avec les mairies – qui connaissent bien leurs associations locales- serait le bienvenu. Les associations de formation plus expérimentées permettraient d'accélérer les embauches en informant, en formant et en sécurisant les potentiels demandeurs (les petites associations avec ou sans salariés qui ne cotisent pas auprès d'un OPCA). 150 000 emplois ont été créés en 2014 ; les engagements conventionnels entre l'Etat et les grandes structures représentatives du monde associatif et de quelques collectivités territoriales ont été tenus. C'est sur le terrain, par la proximité que se gagnent les emplois, il faut de la souplesse et de la réactivité de la part des pouvoirs publics. Il conviendrait à ce stade de prendre la décision d'assouplir les conditions d'éligibilités scolaires et géographiques des jeunes tout en raccourcissant la durée sans emploi : un taux de 50 % de jeunes diplômés au chômage depuis 3 mois en dehors des ZUS et des ZRR nous semble raisonnable. En effet, le taux chômage atteint 25,6 % chez l'ensemble des jeunes et 40 % pour ce qui concerne les jeunes des quartiers populaires.

1. Une nouvelle campagne de 150 000 emplois d'avenir 2015-2017 nous paraît donc primordiale.

L'ARF, par exemple, s'est montrée très volontariste en signant une convention d'engagements avec l'Etat. Les régions et les départements se sont impliqués dans le dispositif. Dans la mise en œuvre de ce dispositif, quelques exemples sont « emblématiques ». La région Ile-de-France - 14 000 emplois d'avenir -, pour les jeunes recrutés en CDI, apporte un complément financier de 20 % ou 25% pour les

personnes handicapées aux 75% du SMIC brut pris en charge par l'Etat. Midi-Pyrénées - 3650 emplois- accorde un chèque emploi formation de 1800 euros pour les 18 premiers mois de l'emploi d'avenir. La région Poitou-Charentes s'est engagée, quant à elle, à accompagner 4000 emplois d'avenir par le biais de l'Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie (ARFTLV).

Les ressources humaines (les cadres formateurs) sont prêtes à répondre et à s'employer pour la réussite du dispositif concernant les emplois d'avenir.

Les contrats préconisés appellent quelques remarques. Les contrats à temps partiel (17 h 30 minimum) ne nous paraissent pas pertinents pour des jeunes, parfois fragilisés, qui ont besoin de cadres et de repères solides pour construire leurs parcours professionnels. Ces derniers semblent s'adresser aux étudiants de bac +3 qui bénéficieront d'une dérogation prévue. Quant aux CDI, ce n'est pas évident pour les associations des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, pour celles agissant dans le cadre de la solidarité ou pour les associations du sport amateur. En effet, elles dépendent très souvent de subventions publiques dont le caractère, parfois aléatoire, ne permet pas une sécurisation des emplois. Cette insécurité explique leur préférence pour des CDD.

2.Des conventions pluri-annuelles de 6 ans au lieu de 3 ans avec l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes semi-publics (tel l'ACSE) concourraient sans doute à une sécurisation des emplois associatifs et à des embauches plus importantes de jeunes en contrat CDD de 60 mois ou en CDI.

Les jeunes les plus en difficulté, en décrochage scolaire -et souvent impliqués dans l'économie souterraine- qui ne se sont pas inscrits auprès des missions locales ne sont pas pris en compte dans le dispositif. C'est pour cette raison qu'il faut :

1. Favoriser aussi l'intermédiation des associations de quartier et des éducateurs de rue. Ces jeunes-là, il faut aller vers eux et parfois les « arracher » à la rue.

Il est du devoir du gouvernement de se donner les moyens de venir en aide à cette jeunesse qui elle aussi a droit à une promotion sociale et républicaine. A cet égard, il faut soutenir les écoles de la deuxième chance qui sont une des portes d'entrées vers l'apprentissage professionnel puis l'emploi et trouver également une articulation efficace avec les contrats de génération.

Enfin, pour ce qui concerne les emplois d'avenir professeurs, il vaudrait mieux allouer aux étudiants boursiers,

3. des bourses spécifiques pour leur permettre de suivre les cours nécessaires à la réussite dans les concours professoraux. Ce serait une mesure de justice sociale pour les jeunes des quartiers populaires.

4. Nous préconisons d'annualiser leur présence dans les établissements scolaires sur quelques mois, en les transformant en stages pédagogiques. Le reste du temps les étudiants iront en cours sans être complètement épuisés.

Il fut un temps où les enseignants étaient formés et rémunérés mais ils s'engageaient à servir l'Etat pendant 10 ans !

II - LA LAÏCITE, LE FERMENT DU VIVRE ENSEMBLE

Par cette contribution, nous voulons que le Parti socialiste réaffirme la légitimité de la laïcité qui favorise le vivre-ensemble.

De plus en plus d'Élus constatent une crise du modèle laïque et déclarent avoir des difficultés à affirmer la laïcité. La multitude de textes, circulaires et charte et le grand nombre de définition et d'interprétation du cadre qu'on prête à la laïcité la rend difficile à promouvoir au quotidien dans les services publics. L'état réaffirmera des

règles strictes afin que « le vivre ensemble » dans une société plurielle puissent être assuré, dans le respect des lois de la République.

Comme le précise le Conseil constitutionnel la laïcité impose par rapport aux relations de l'Etat et des cultes : « qu'il en résulte la neutralité de l'Etat ; qu'il en résulte également que la République ne reconnaît aucun culte ; que le principe de laïcité impose notamment le respect de toutes les croyances, l'égalité de tous les citoyens devant la loi sans distinction de religion et que la République garantisse le libre exercice des cultes ; qu'il implique que celle-ci ne salue aucun culte » (considérant 5). (Rapport annuel de l'observatoire de la laïcité 2013-2014).

La laïcité est ainsi un principe d'inclusion, elle permet aux citoyens, croyants et non-croyants, de se retrouver. Il nous appartient donc de renforcer le pacte républicain partout et pour tous. Comme le dit Daniel Maximin : « Tout ce qui renforcera l'originelle légitimité transcendante des droits de l'homme ne pourra que renforcer une perception plus juste et la promotion sans complexe de la laïcité et des lois qui doivent la protéger, la renforcer et la promouvoir » (Rapport annuel de l'observatoire de la laïcité 2013-2014).

Il nous faut considérer la laïcité comme un des piliers de l'intégration. La laïcité est une école de respect, de la règle commune, une reconnaissance de la liberté de croire ou de ne pas croire. L'ériger en valeur fondamentale mais nous devons aussi faire en sorte qu'elle puisse être, pour chaque jeune, non pas un concept mais une manière de vivre, de respecter l'autre, de pouvoir être pleinement lui-même tout en étant entièrement dans la République.

Notre société est en constante mutation et les choses ne vont toujours pas "de soi" les extrémistes religieux ont de plus en plus de mal à accepter les principes de la laïcité tandis que ces défenseurs ne se distinguent pas toujours par la finesse de leurs positions. Ainsi nous préconisons le débat plutôt que les injonctions, car la laïcité fait partie intégrante de la République et ne s'adaptent pas aux convenances. Notre société doit se donner les moyens d'appliquer la laïcité comme un élément fédérateur de la République, au service d'une société apaisée. Ainsi nous réaffirmerons les deux principes majeurs de la laïcité :

5. La neutralité du pouvoir politique et de l'État, telle que définie dans la constitution et dans la loi de 1905.

6. La liberté de conscience, dans le respect des philosophies et des croyances, de toutes les croyances, mais aussi des non-croyances.

La volonté du vivre-ensembleSi nous voulons une société apaisée, l'objectif de l'égalité réelle doit être la boussole des politiques publiques d'intégration. Il faut dans le même temps résorber les fractures sociales, économiques, sociétales et territoriales. Les principes laïques sont difficilement tenables sans l'accès aux droits sociaux, civils, politiques pour tous. Ce sont pourtant eux qui doivent garantir le vivre-ensemble dans notre pays. Le gouvernement a fait de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme la « grande cause nationale » pour 2015. Il va y associer toutes les administrations concernées, c'est un engagement important mais il faut que la société civile soit également partie prenante dans ce combat vital pour la France.

Pour sa part, le Mouvement pour un Nouveau Pacte Républicain s'engage résolument pour favoriser le vivre-ensemble et l'avènement d'une société plurielle qui s'accepte telle qu'elle est.

III- LA RENOVATION INTERNE DU PARTI SOCIALISTE

Certains groupes marqués phénotypiquement et/ou culturellement souffrent d'a priori générant des pratiques discriminatoires ne favorisant pas leur pleine participation citoyenne, notamment, en matière de « la représentativité » en politique. Nous pensons, ici, à la question de la **diversité**... Dans leur composition, les instances du

PS ne sont plus représentatives de la diversité de la nation française. Le PS ne peut prétendre lutter contre le Front National alors que la promotion de la diversité est inexistante. L'un des facteurs d'abstention est précisément l'incapacité du parti à faire émerger et récompenser les militants de terrain. Beaucoup d'entre eux sont issus de quartiers populaires mais ne franchiront jamais le portail de Solferino. Du coup un grand nombre de militants se voient retirer toute chance d'accéder aux désignations pour les postes ou les élections. Les Français originaires d'Afrique subsaharienne, des Outre-mers, tout comme, les français d'origine maghrébine ou turque sont une composante visible et importante de la société française. C'est une évidence qu'il est tout aussi inutile que dangereux de mesurer. Il suffit de l'admettre. Pourtant aujourd'hui combien y a-t-il de députés ou sénateurs originaires d'Afrique subsaharienne, des Outre-mers ou du Maghreb représentant les territoires métropolitains. Nous pensons qu'il faut pour plus d'équité au sein du Parti socialiste :

7. Faire élire le 1er secrétaire par tous les militants avec un système de parrainage pour filtrer les candidatures (exemple de parrains : BF, SN, CN, CNA, etc...)

8. Réserver 30% des postes au sein des instances nationales et dans les fédérations pour la diversité

9. Interdire le cumul entre élu national et responsable dans les instances nationales PS

10. Instaurer un secrétariat national à la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations ; ce secrétaire national rendrait chaque année un rapport "égalité" pour alerter et aider le parti dans sa démarche de progrès humain et sa diversification ;

11. Organiser des Etats Généraux de la "diversité" et la "laïcité" permettant de faire de vraies propositions complémentaires au gouvernement.

12. Nommer un Secrétaire national adjoint à la mémoire nationale et à la francophonie.

IV – POURSUIVRE LA RENOVATION POLITIQUE

La modernisation de la vie politique passe par de nouvelles conquêtes démocratiques pour donner un nouveau souffle à notre démocratie. Les pratiques politiques doivent également connaître des mutations pour réconcilier les citoyens à la chose politique. Les avancées récentes en terme de rénovation politique doivent se poursuivre et accélérer l'avènement d'une nouvelle ère politique.

Propositions pour poursuivre la rénovation politique :

13. Considérant que le droit de vote a été un coût humain et aujourd'hui un coût financier, nous proposons d'être responsable et de rendre le vote obligatoire.

Comptabiliser les votes blancs comme vote effectif.

14. Limiter tous les mandats dans le temps (2 mandats consécutifs maxi pour la même fonction).

15. Limiter le cumul à deux mandats maximum.

16. Une dose de proportionnelle concernant 30% des mandats électifs serait la bienvenue aux élections législatives pour permettre une meilleure représentation de la France réelle.

V- FAIRE FACE A LA CRISE ECONOMIQUE

Le gouvernement de gauche a hérité d'une situation économique très difficile léguée par la droite. Une crise d'abord économique qui voit une stagnation du pouvoir

d'achat s'articuler à un chômage de près de 10% et une explosion de la dette publique qui est passée, entre 1975 et 2010, de 900 à plus de 25 000 euros par Français. Il a dû faire face et prendre des mesures contraignantes pour les Français pendant une longue période. Des mesures d'allègements fiscaux ont été prises pour soulager les Français par le gouvernement. La dette a été réduite et cette action sera poursuivie dans ce sens. Cela permettra à l'Etat de faire face à ses obligations pour le développement économique du pays et notamment en direction de la politique de la ville et de la lutte contre les inégalités territoriales. Les déclinistes ont instillé un pessimisme économique qui mine le pays. Pourtant la France possède des atouts économiques indéniables : elle est une vraie puissance économique en Europe et dans le monde. Notre pays pourrait s'appuyer sur l'Union européenne. Ce sont des engagements crédibles que les investisseurs attendent de l'Europe, car à l'heure actuelle les liquidités abondent. La BCE donne de nouvelles marges de manœuvres en injectant 15 à 20 milliards d'euros par mois jusqu'en mars 2016 dans l'économie européenne. Dans ce contexte, l'Union européenne sera en mesure de régler le problème de la dette grecque.

Il nous faut retrouver de la croissance mais elle doit s'appuyer sur un plan d'investissement qui favorise le redressement économique. Cela aidera notre pays à combattre les inégalités qui depuis trente ans s'accroissent comme l'a démontré Thomas Piketty (10% des Français héritent de plus ou moins 1 million d'euros).

La France est en capacité de réaliser les objectifs ci-dessous.

17. Consommation et production durable. Accroître la productivité des ressources, mesurée par le montant de matériaux utilisés par l'économie rapporté au PIB, de 1,75 actuellement à 3,5 en 2040.

18. Inclusion sociale. Réduire, d'ici 2040, de 40% la proportion de la population courant un risque de tomber dans la pauvreté après transfert social. Et accroître le taux d'emploi des 55-64 ans de 38% à 55%.

19. Santé publique. Permettre à l'espérance de vie en bonne santé de passer de 64,2 ans en 2011 à 70 ans en 2040.

20. Développement durable. Multiplier par quatre la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie. Actuellement de 7%, elle doit être portée à 25%.

Ces objectifs ambitieux, comme l'expliquent Valérie Rabault et Karine Berger, les auteures des « Trente Glorieuses sont devant nous », ne pourront être atteints qu'à condition que l'Etat assume certains risques en matière d'investissement.

Les efforts devront être concentrés sur cinq secteurs spécifiques selon :

21. un plan d'investissement de trois tranches de 30 milliards d'euros par an, pendant trois ans. Ils pourront être répartis annuellement à hauteur de :

-10 milliards pour l'éducation

-5 milliards pour la santé

-7 milliards pour les transports

-7 milliards pour l'énergie

-1 milliard pour l'agriculture et l'alimentation

VI - PROMOUVOIR ET RENFORCER LES NOUVEAUX CHEMINS DE LA CROISSANCE

Les options macroéconomiques pour relancer les économies occidentales ont montré, ces trente dernières années, leurs limites. Il est de plus en plus clair que le système économique actuel est à bout de souffle et accroît de jour en jour des

inégalités avec un taux de chômage calamiteux (10,4% de la population) en France.

REMETTRE L'HUMAIN AU COEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Nous devons remettre l'humain au cœur du développement économique pour retrouver les chemins d'une croissance durable. Or, la robotisation croissante de l'économie a généré une augmentation spectaculaire de profits en reléguant l'humain hors des plans de développement économique avec un chômage qui est devenu au fil des années structurel et endémique. Cette situation est accentuée en France par les inégalités observées dans l'accès à l'éducation et la formation. Une réalité sanctionnée par le dernier test PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves) où la France perd des places. Ce test pointe les inégalités qui touchent les enfants en France dans l'accès à l'éducation. **Un pays qui forme ou éduque mal sa jeunesse est menacé de déclin économique.** Le célèbre économiste Thomas Piketty fait remarquer, à juste titre, que l'éducation devrait être également accessible à tous et favoriser la mobilité sociale. Aussi, est-il avéré que la sous qualification et un faible niveau de formation touchent la majorité des chômeurs. Cette situation exige une réponse non pas globale mais adaptée pour l'accessibilité à l'excellence d'un plus grand nombre d'enfants en matière d'instruction et de formation.

22. Le développement des services à la personne : remettre l'ouvrage sur le métier

Un grand rendez-vous a été manqué avec le projet ambitieux du développement des services à la personne de Jean-Louis Borloo. Ce projet devrait générer des centaines de milliers d'emplois, touchant en grande partie les personnes peu qualifiées. Il est impératif de remettre l'ouvrage sur le métier concernant le développement de ses services dans notre pays. Les besoins doivent être identifiés et inspirer les offres d'emploi.

De même, nous devons rester vigilants concernant les emplois verts attendus des plans d'action s'inscrivant dans le cadre de la politique de transition énergétique et de développement durable. Une méthodologie de travail s'impose pour que ces projets génèrent réellement des emplois.

23. Un développement soutenu de l'économie sociale et solidaire

Toujours pour apporter des réponses d'urgence au chômage lié à la sous-qualification, nous préconisons un développement soutenu de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers populaires. Elle requiert peu de qualification dans les emplois qu'elle offre et est porteuse d'une dynamique sociale et économique.

24. Relancer la consommation des classes moyennes par l'augmentation de leur pouvoir d'achat

Pour renforcer durablement la croissance économique, la relance de la consommation des classes moyennes et populaires est une donnée qui s'impose. Elles sont soit très endettées quand elles ne sont pas pressées fiscalement. Le pouvoir d'achat des classes moyennes, on ne le répétera jamais assez, s'est littéralement dégradé ses vingt dernières années et plombe la croissance. Il faut des mesures fortes et audacieuses pour que la classe moyenne redevienne le moteur de la relance économique. Ces mesures passent par :

25. la redistribution des revenus

pour mettre un terme à l'inégalité des revenus qui a atteint un niveau scandaleux dans le monde (1% de la population mondiale détient 50 % de la richesse mondiale) mais également dans notre pays où l'écart entre les hauts et bas revenus ne cesse de croître depuis quinze ans. Comme nous l'indiquions plus haut les revenus du capital ont explosé suite à la robotisation de l'économie. Il nous faut trouver aujourd'hui des mécanismes structurants pour favoriser et concrétiser la redistribution des revenus.

26. Aller vers un moratoire de la dette des ménages surendettés et dans certains cas, un effacement de cette dette.

Les modalités d'application de telles mesures restent à négocier avec toutes les

parties concernées par ces décisions. Une attention particulière sera accordée à la situation des jeunes couples qui démarrent dans la vie mais menacés de précarité suite à leur surendettement. Cette situation peut devenir très explosive si l'on n'y prend pas garde.

VII-L'ECONOMIE VERTE COMME OUTIL D'APPUI AUX POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

Le niveau d'action de l'éco-socialisme doit être pensé dans une dimension européenne. Le gouvernement soutient les familles modestes qui engagent des travaux dans leur habitat pour économiser l'énergie. Les aides sont soumises à des plafonds de ressources trop bas pour favoriser efficacement la transition énergétique.

Les mesures prises dans les quinze grands programmes du Grenelle devraient générer d'ici 2020 environ 440 milliards d'euros d'investissements, financés à hauteur de 170 milliards d'euros par l'Etat et les collectivités territoriales et à 40/45 % par autofinancement. La création de 600 000 emplois est annoncée. Ces emplois sont surtout prévus dans le secteur du bâtiment, des infrastructures et des énergies renouvelables.

VIII- FACE A LA PAUVRETE QUI S'ETEND ET S'ENRACINE, L'URGENCE ET LE DEVOIR D'AGIR

En 2014, la précarité se généralise, la peur de l'avenir pour soi ou pour ses enfants touche des couches de plus en plus larges de la population. Le PS doit appeler à ne pas accepter ces situations, à ne pas considérer qu'elles sont sans issue. Il appelle à favoriser toutes les initiatives permettant de ne plus penser la pauvreté comme une fatalité. Plus de 8,7 millions de Français sont pauvres

Les dernières statistiques datant de 2011 et les trois ans de crises qui les ont nécessairement aggravées : 8,7 millions de personnes sont en situation de pauvreté, soit plus de 14% de la population française vit sous le seuil de pauvreté. Dans l'un des cinq pays les plus riches du monde, cela doit interpeller, d'autant plus au sein de notre parti. Beaucoup de familles monoparentales (20% des effectifs), les femmes étant les premières victimes de la pauvreté. Comme l'indique le CNLE plus de 3 millions de mineurs vivent dans des familles pauvres.

27. Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi en augmentant sensiblement le nombre de conseillers d'insertion par un redéploiement des effectifs. L'Etat ne doit lésiner aucun effort pour ce faire car **le retour sur investissement est garanti..**

En ce qui concerne, l'accès aux soins, la revalorisation de la CMU, a été augmentée certes, or, il est un impératif d'obtenir une couverture dans des proportions plus importantes.

28. La prise en charge au niveau de la sécurité sociale (optique et dentaire) doit être remboursée. Avoir une dentition correcte, n'est pas un luxe, cela a aussi un impact sur la capacité à trouver un emploi.

UN TOIT POUR TOUS

Les mesures sur le logement dans la lutte contre la pauvreté est fondamental ; Construction de minimum de 150 000 logements sociaux par an dont 50% serait très

sociaux et donc financés par le recours à des prêts locatifs aidés d'intégration, PLAI. 75 000 logements au minimum devraient être à très bas loyers. Les postes du logement et de l'énergie prennent une part majeure, voire disproportionnée sur le budget d'un foyer. Mener une réflexion autour du logement, droit inscrit dans la Constitution. Peut-on accepter en tant que socialistes que le logement, l'énergie soient des produits du marché ? Ne devrions-nous pas revendiquer avec force pour chaque français : le droit d'avoir un toit, de vivre dignement ;

29. Augmenter le minimum vieillesse et pension de retraite pour les femmes surtout.

Il est urgent d'accorder un minimum vieillesse digne pour tous et particulièrement aux femmes (au moins équivalent au SMIC, aux femmes, même celle qui ont éduqué toute leur vie leurs enfants, elles ont aussi apporté leur contribution pour la Nation).

30. Améliorer notablement les modes de gardes sur tout le territoire

Les mères seules doivent être prioritaires pour la garde des enfants (crèches, garderies).

Revoir le système des gardes d'enfants qui est trop onéreux et mal ciblé sur tout le territoire français afin de permettre aux femmes, même et surtout les moins qualifiées de pouvoir avoir accès à un emploi. Beaucoup ne peuvent pas travailler car aucun moyen de garde adapté.

31. Augmentation des salaires des femmes

Mener un combat volontariste pour exiger notamment avec les partenaires sociaux et dans les branches une augmentation des salaires des femmes. En cas de non-application sur un court terme, il est important de trouver des pénalités à la hauteur. Agir contre le temps partiel subi.

A ce propos, libéraliser travail le dimanche pour les femmes les plus modestes, qui n'ont pas ou difficilement accès à des modes de garde adaptés ou à aucun mode de garde, risque à contrario de l'effet souhaité, d'aggraver les situations des femmes tant économiquement que socialement.

IX- L' EDUCATION, UN RÔLE PRIMORDIAL

32. Il faudra acquérir de hautes formations et continuer à apprendre tout au long de sa vie. Les tests PISA, publiés fin 2010, ont montré que le niveau des écoliers français était inférieur à la moyenne de celui des pays de l'OCDE. Le système éducatif ne fonctionne pas bien : 150 000 élèves par an quittent le système scolaire sans diplôme.

33. Le soutien à la multiplication des écoles de la 2ème chance concourrait à offrir un rattrapage scolaire salubre.

Ainsi l'éducation est-elle, en priorité et en montant, le principal axe du plan d'investissement. Une augmentation de 30% du budget de l'éducation est préconisée essentiellement pour recruter des professeurs en revalorisant leurs salaires.

Les parents et les enseignants doivent être dans la même dynamique éducative. Il importe de faire, dans un premier temps, un état des lieux périodiques des relations parents/enseignants. Cette périodicité de l'état des lieux évitera de tomber dans des généralisations, les a priori et de faire évoluer les actions aux besoins de la communauté éducative. Ensuite promouvoir un cadre nouveau d'échanges adapté pour améliorer et renforcer localement ces relations. Ce cadre doit s'ouvrir à la réflexion autour de l'enfance, l'adolescence, la parentalité et à l'approfondissement des sujets et propositions soulevés par les parents ou les associations œuvrant sur la parentalité. Les propositions sont :

34. Améliorer l'éducation et promouvoir la parentalité dans les quartiers

X- PRESERVER DANS UN CONTEXTE BUDGETAIRE RESTREINT NOTRE MODELE SOCIAL

On le sait, les Français sont viscéralement attachés à leur modèle social que leur envie le monde entier. Ce modèle social participe à l'identité nationale et il est de notre devoir, nous socialistes de tout faire pour le sauver. Comment le préserver dans un contexte budgétaire de plus en plus restreint ? La faillite du modèle social a été annoncée à maintes reprises, mais les mesures prises restent des rustines qui retardent une échéance que beaucoup à Droite jugent inéluctable. La situation du régime général de la sécurité sociale ne cesse de se dégrader. Le déficit est établi à 11,4 milliards pour 2014. **Sans aucune mesure nouvelle, ce déficit s'aggraverait de 14 milliards en 2015.**

Il faut, pour relever le défi de préservation de notre modèle social, des mesures originales, efficaces et durables. Nous privilégions dans le cadre de la présente contribution la branche maladie de notre système de sécurité sociale. Elle est la plus menacée aujourd'hui. Pour la sauver

35. Nous devrions poursuivre et accélérer la lutte contre le gaspillage par une consommation rationnelle des actes médicaux. Les dépenses de santé étant au cœur des enjeux financiers de la branche maladie de la sécurité sociale, il va sans dire qu'un peuple en bonne santé fait des citoyens moins dépensiers en actes médicaux.

Nous proposons que toutes les mesures de prévention sanitaire susceptibles d'améliorer la santé des Français soient renforcées avec des évaluations régulières. Parmi ces mesures, la promotion de **la pratique sportive doit prendre une place privilégiée**. En effet, plusieurs études démontrent que la pratique régulière du sport peut être une alternative à la consommation de médicaments. Nous préconisons ici que l'incitation au sport passe par :

36. un remboursement des frais liés à la pratique régulière du sport. Certains pays comme la Suisse, avant-gardiste des grandes réformes sociétales et sociales, s'engagent déjà dans cette démarche.

XI -UNE POLITIQUE DE SECURITE INSPIREE ET EFFICACE

Les spécialistes des questions de sécurité et les criminologues, en conviennent, à propos de la lutte contre la délinquance et l'insécurité, nous continuons d'apporter des réponses d'il y a un siècle alors que ces phénomènes se sont complexifiés et les délinquants se sont adaptés et évolués dans leur mode opératoire.

Nous proposons deux pistes qui vont permettre à moyens constants de mener des actions plus efficaces contre la délinquance et mieux pacifier nos quartiers.

37. Prévention : de nouvelles missions aux éducateurs

La première piste porte sur une orientation forte des actions de prévention vers la formation et l'emploi. La France souffre d'un manque d'encadrement des demandeurs d'emploi. Les chiffres en matière d'encadrement des demandeurs d'emploi quand on les compare avec ceux de nos voisins sont éloquentes. Dans les pays d'Europe du Nord on comptabilise un conseiller d'insertion pour 20 à 30 demandeurs d'emploi, alors qu'en France on en dénombre 1 pour 150-200 en moyenne avec des disparités selon les régions. A Paris, 1 conseiller a en charge et en moyenne une cinquantaine de personnes.

Au lieu de recruter de nouveaux éducateurs pour nos quartiers, il faut recycler ceux qui sont déjà sur le terrain et les redéployer vers des missions axées essentiellement sur l'emploi et la formation. Cette évolution doit nous permettre de rattraper notre retard en termes d'encadrement des personnes recherchant un emploi et en situation

précaire. Il va sans dire ici que la jeunesse doit être privilégiée par cette mesure.

38. Renforcer le renseignement, redéployer les effectifs et réaménager les horaires des forces de sécurité publique

Plusieurs programmes politiques revendiquent l'augmentation des effectifs comme si cette initiative à elle seule suffirait à répondre efficacement aux problèmes d'insécurité dans notre pays. Le caractère utopique de cette proposition tient au fait qu'elle exige des moyens financiers qui n'existent nulle part aujourd'hui et ce, au regard des réalités économiques et financières.

39. Redéployer les effectifs et réaménager les horaires des forces de sécurité publique

Aujourd'hui la majorité des fonctionnaires de Police ont des horaires de travail comme tout fonctionnaire. Ce temps de travail concerne leur présence dans les zones sensibles. Il n'est pas étonnant que les délinquants s'adaptent aisément à cette réalité pour agir. En redéployant équitablement les effectifs sur la plage horaire journalière de 24 heures, on renforcerait sur les lieux sensibles, une présence policière déstabilisatrice pour les délinquants.

40. Renforcer le renseignement,

Nous proposons un renforcement exceptionnel des services de renseignement pour lutter contre toutes les formes de délinquance. C'est à ce niveau que doit se gagner la guerre contre la délinquance et l'insécurité. L'objectif visé ici est d'agir avant le passage à l'acte. Ce type de réponse a donné des résultats concluants déjà dans de grandes métropoles comme New -York. Adaptons-le sans plus tarder pour gagner la guerre contre l'insécurité qui mine la vie citoyenne dans nos communes et nos quartiers.

-FACE A LA DELINQUANCE DES JEUNES NOUS PROPOSONS :

41. Des stages de préparation militaire, de découverte de l'armée pour structurer socialement les jeunes.

En effet, notre hypothèse de base est que la délinquance des jeunes est le résultat d'une accumulation de tensions identitaires que beaucoup de jeunes des banlieues vivent au sein de différents espaces (familiaux, socio-scolaires...) en plus de ceux liés à l'adolescence normale.

Ces stages doivent favoriser l'appropriation de valeurs citoyennes, de la bonne estime de soi facilitant le respect de l'autre, la discipline...

L'expérience concluante du projet "105 permis pour 2005" organisé par le ministère de la défense en 2005 renforce la pertinence de cette proposition en vue d'un travail avec les services compétents de l'armée pour aider à l'appropriation des valeurs républicaines et citoyennes. En effet, l'armée est l'un des lieux par excellence de construction ou de renforcement de l'identité républicaine et même de réconciliation avec cette identité transversale.

42. La méthode de l'éloignement périodique par le réinvestissement des projets de Chantiers Républicains de Solidarité Internationale (CRSI) qui seront orientés vers l'aide aux jeunes en situation d'échec scolaire, de prédélinquance voire de délinquance à se réconcilier avec leur identité républicaine qui les a pourtant bercés dès leur prime enfance (la crèche, l'école...).

Pour finir nous devons, face à l'insécurité grandissante, rompre avec les postures idéologiques dont nous payons chèrement les prix. La « Tolérance zéro » pour les actes de délinquance dans les quartiers populaires doit être de mise. Nous proposons que soit revisité ce concept qui a, naguère, beaucoup défrayé la chronique mais donne des résultats ailleurs. Tout dépend du contenu qui est mis dans cette notion. Le plus important est que sa mise en œuvre garantisse la sécurité et la tranquillité de tous.

XII- LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

Nous n'oublierons pas dans notre descriptif les personnes étrangères, partie intégrante de la communauté nationale et dont certains droits sont contestés (le droit de vote des résidents étrangers pour ne citer que cet exemple) en dépit de leur participation citoyenne (action associative, éducative, entraide sociale...), économique, culturelle, ou fiscale par l'acquittement des impôts. L'immigration a souvent été utilisée comme sujet de division notamment dans le débat électoral. La méthode à suivre pour traiter cette question doit être basée sur trois piliers: dire la vérité, affirmer les principes et formuler des propositions pour agir. Il s'agit aussi de tirer les leçons du passé pour faire des propositions qui offrent des perspectives de changement.

Il faut faire un constat et insister sur une tendance lourde de la société française: l'immigration est stable. En effet sur près de trente ans, la population concernée a fluctué entre 5 et 7 %. En réalité, sur les 10 ans qui viennent de passer, notre pays a accueilli environ 200 000 personnes par an, soit la proportion la plus faible d'Europe, rapportée, bien sûr, à notre propre population.

L'immigration est aussi une donnée européenne. Sur la même période des trois dernières décennies, la moyenne européenne de la population immigrée est de 5.2 %. Il y a des pays européens qui sont tout à fait comparables à la France : c'est l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Belgique.

La politique de l'immigration doit nécessairement avoir une dimension européenne. Au niveau européen coexistent deux secteurs: harmonisé (entrée et asile), non harmonisé (travail et famille).

La seule variable qui a été « suivie » par toutes les politiques nationales sur les dernières décennies a été le flux des entrants. Il s'agit plus d'un effet d'affichage et à visée électoraliste. La politique à définir doit être globale, incluant les « flux » mais aussi les stocks.

La politique de gauche l'immigration doit être basée sur des principes mais aussi respecter les droits et les principes : droits fondamentaux de la personne, droit européen /entrée et asile, équité, solidarité.

Elle doit faire l'objet,

43. d'une part, au niveau européen, d'une harmonisation encore plus poussée, en tirant vers le haut, le « mieux-faisant »,

44. et d'autre part au niveau national, d'une concertation entre les différents acteurs impliqués : l'état, les collectivités publiques et territoriales, la société civile, les syndicats, les représentants des associations d'immigrés, les pays d'origine.

45. Parmi les acteurs s'occupant de l'immigration, faire agir et impliquer non pas seulement les ministères de l'intérieur et de la justice mais aussi d'autres: travail, logement, éducation, santé et culture. Tous devraient agir ensemble.

46. La République et ses valeurs doivent être au cœur du projet d'intégration. Il s'agit de construire une politique de citoyenneté dont le principe premier est l'égalité.

47. Réformer profondément l'administration qui traite de l'immigration en formant notamment les agents à la culture de l'immigration. Les décisions prises par le gouvernement pour la formation des fonctionnaires des administrations publiques doivent devenir une réalité.

48. Le droit de vote des immigrés, en fait des étrangers non communautaires, doit devenir une réalité, le plus rapidement possible. Il s'agit d'une promesse de plus de plus de trois décennies et d'autres pays européens ont déjà donné l'exemple : Belgique et Pays -Bas, en l'occurrence.

49. Pour mieux jauger l'efficacité des différentes politiques de l'immigration menées depuis trois décennies nous préconisons l'organisation des ASSISES DE L'IMMIGRATION qui mobiliseraient tous les acteurs y compris ceux des pays pourvoyant l'immigration et les associations issues de l'immigration. Ces Assises devraient aboutir à des recommandations éclairées et consensuelles.

XIII - LA JEUNESSE

Nous sommes convaincus qu'il y a plusieurs types de jeunes et la perception politique doit évoluer dans ses représentations de la jeunesse. A ce titre la prise en compte des jeunes doit tenir de la diversité des parcours individuels.

Les politiques et actions destinées aux jeunes ont connu depuis vingt ans une considérable extension. Au-delà des politiques nationales d'éducation et d'insertion dans l'emploi, de multiples dispositifs ont été mis sur pied à différents niveaux, notamment par les collectivités territoriales. Nous devons en faire un bilan et initier de nouvelles perspectives.

Depuis plusieurs décennies, un fossé s'est creusé entre certains jeunes et la société française. Nous devons trouver des solutions pour renouer les liens sociaux avec cette jeunesse et préserver les jeunes les plus vulnérables.

L'idée du service militaire recommence à émerger. Certaines voix se manifestent pour dépasser les questions budgétaires. Peut-on faire des économies sur sa jeunesse?

Nous suggérons d'organiser :

50. Les Assises nationales de la jeunesse pour faire avec les jeunes un état des lieux des politiques de la jeunesse et sortir de nouvelles préconisations

Ces Assises doivent prendre en compte « toutes les jeunes » de France et adapter les préconisations aux situations diverses et variées afin que les politiques dédiées à la jeunesse soit inclusives.

XIV- POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DE CO DEVELOPPEMENT

Il est important au moment où se dessinent les prémices d'un décollage économique de l'Afrique subsaharienne (6 % de croissance par an en moyenne) de se donner les moyens d'une vision prospective et dynamique. Il convient à ce stade de se débarrasser des oripeaux idéologiques sous-tendus par la FrancAfrique. Même si « la France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts » selon le mot du Général de Gaulle. Cette question mérite d'être reconsidérée à l'aune de la croissance économique du continent noir. La Chine, l'Inde, les Etats-Unis, le Royaume-Uni (pour ce qui concerne l'Afrique anglophone) pour ne citer que ces pays, sont très présents. La donnée démographique est également très importante : l'Afrique comptera 1,6 milliards d'habitants en 2050. Les besoins des nouveaux Africains vont doper la croissance du continent. La France pourrait tirer avantage de son passé colonial sans « battre sa coulpe » et tisser de nouveaux liens reposant sur une langue et une vision culturelle commune, symbolisée à merveille actuellement par la politique générale de l'Organisation internationale de la francophonie.

il convient d'insister ici sur la nécessité de revisiter notre modèle de codéveloppement en le réajustant aux réalités socioculturelles et économiques de notre nation.

1- La défense de la francophonie

Les partenariats entre la France et les pays d'Afrique doivent prendre en compte les cultures des Africains et permettre ce fameux « dialogue des cultures » cher à Claude Hagège. Ils ont en commun **cette maîtrise de la langue française et cette vision de l'universel qui permettront également de redéfinir une politique de co-développement et de coopération plus juste, plus efficace et plus humaine envers l'Afrique.**

La francophonie est aujourd'hui menacée par l'expansion des Etats-Unis et de la Chine en Afrique. Quelles réponses appropriées peut apporter la France face aux

pragmatismes américains et chinois ?

Nous préconisons d'ores et déjà :

51. La libre circulation des ressortissants de l'Afrique francophone dans tout l'espace francophone pourrait apporter un début de réponse à ces questions.

52. La facilitation des séjours temporaires en accordant un droit de visa permanent à certaines catégories comme les diplômés de l'enseignement supérieur ou d'autres professions nécessitant de nombreux séjours.

56. Une présence économique à préserver

Bien entendu, les aspects économiques et les questions du développement et de la solidarité internationale doivent être revus avec courage et lucidité. Si l'on s'accorde à écrire que l'Afrique subsaharienne après les dragons asiatiques va inéluctablement décoller alors il faut se donner les moyens d'agir. Nous n'ignorons pas la présence des grandes entreprises françaises : Bouygues, Bolloré, ACCOR, Total, AREVA etc... dont les intérêts -et l'éthique- s'accroissent de gouvernements despotiques Africains peu scrupuleux quand ils n'influencent pas, parfois, directement les politiques locales

De même, il faut avoir le courage d'examiner les relations de dépendances monétaires entre la France et les pays de la zone du franc CFA. Les économistes Africains ont démontré la nécessité d'une politique monétaire indépendante. C'est un mouvement dont l'avènement paraît inéluctable. Les Africains veulent se doter de leur propre monnaie en 2017.

Nous devons revaloriser l'Aide publique et soutenir nos partenaires du Sud pour favoriser des échanges équitables leur permettant de développer leurs pays respectifs. Permettant aussi aux agriculteurs de vivre du fruit de leur travail.

L'Afrique subsaharienne a également besoin de grandes infrastructures (eau, énergies, transport routier et ferroviaire, TIC) pour accélérer son développement. A cet égard, sur le plan du numérique, l'Afrique représente un marché important et la fracture numérique (internet / fibre optique) sera comblée très rapidement grâce à la mise en place de câble sous-marins : 23 pays africains seront ainsi reliés à l'Europe. Ce marché du numérique où la France est présente (Alcatel) représente 80 millions de dollars. C'est un facteur de développement pour l'Afrique subsaharienne.

A ce titre, le commerce équitable basé sur l'éthique offre des pistes à exploiter pour nos entreprises œuvrant en Afrique subsaharienne.

53. harmoniser l'ensemble des politiques publiques dédié au développement : celles de l'Etat, de l'Europe, des Collectivités Territoriales avec celles des Institutions internationales y compris l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Conclusion

Le Mouvement pour un Nouveau Pacte Républicain est un rassemblement citoyen qui milite pour l'avènement d'un nouveau pacte républicain qui garantira à chaque citoyenne et chaque citoyen une égalité réelle quelles que soient les origines et les croyances. Pour garantir cette égalité, ce nouveau pacte républicain doit s'affranchir de tout dogmatisme sectaire et faire l'objet d'une démarche pédagogique dès le plus jeune âge.

Pour répondre aux défis liés aux mutations sociétales, économiques, à la montée des extrêmes, à la crise structurelle et identitaire qui touche durablement notre pays, le Mouvement pour un Nouveau Pacte Républicain contribuera activement à l'élaboration d'une nouvelle offre politique adaptée aux temps modernes et qui réponde aux attentes profondes et légitimes des citoyens. Les valeurs de justice, d'égalité réelle, de solidarité et d'émancipation citoyenne restent pour les membres du mouvement des repères intangibles et inaliénables pour l'avènement d'une société juste, prospère et apaisée.

Contactez les auteurs de la contribution :

- @mnp_republicain
- <https://www.facebook.com/profile.php?id=100005294476969&fref=ts>
- mnpr@outlook.fr